



POIVRIER de Falguières

Bulletin de l'Association Abraham Mazel – Numéro 54 – Automne 2014
1, rue du maréchal de Thoiras 302070 Saint Jean du Gard – 04 66 85 33 33
Site Internet: www.abrahammazel.voila.net - ISSN : 2263 - 9489

EDITO

Rendez-vous le 1er mars sur la toile.

Un ami de notre association me disait récemment : « Pourquoi ça bouge tant à Mazel ? » Rien ne pouvait me faire plus plaisir que cette question... Nous sommes à un tournant .

En 2015, nous fêterons le 20^e anniversaire de l'achat de la maison. En décembre 2014, notre ami Claude Callus nous quittera, mission accomplie, après avoir terminé le gros œuvre de la maison (achetée en 1995). Qu'il soit ici remercié pour le travail accompli avec peu de moyens et beaucoup de cœur !

Ces circonstances nous ont poussé à retravailler sur le projet de l'association: que voulons-nous faire de cette maison, pour quel public et avec quels moyens ? Nous vous présenterons ce projet lors de l'assemblée générale de janvier: Aménagement de la maison pour permettre son ouverture en permanence en centre de ressource et résidence de chercheur ou d'artiste. L'intitulé « Maison Abraham Mazel en Cévennes, maison vivante des résistances » le résume assez bien. Nous ne nous éloignons pas fondamentalement du projet des fondateurs de l'association issus de la lutte contre le barrage de la Borie en 1992.

Pourtant la situation économique a changé, les aides des pouvoirs publics ne cessent de diminuer. Nous venons encore de le constater au plan local et ce journal, par exemple, est désormais réalisé exclusivement à nos frais.

La plate-forme de financement participatif (crowd funding), préparée en ce moment par notre animatrice Isabelle Bourguet, est par conséquent d'une importance capitale. Il s'agit de se présenter, de mars à mai, sur un site spécial (Tapez ULULE pour voir comment cela fonctionne) destiné à recueillir des fonds .

Notre projet y sera présenté de façon claire et agréable (textes, photos, films) ainsi qu'une cible à atteindre par des dons (même minimes et déductibles des impôts) faits par chèque ou « en ligne ». Les donateurs pourront recevoir un petit cadeau proportionnel à leur don. Si la cible n'est pas atteinte, nous ne percevons rien, les dons seront restitués, vos comptes ne seront pas débités. Si la cible est dépassée, nous pourrions réaliser une plus grande partie de notre projet. Les personnes n'utilisant pas internet peuvent aussi participer à cette opération en utilisant des chèques. Vous l'avez compris : il s'agit de la version modernisée de l'opération 8.000 pierres lancée il y a vingt ans.

La réussite de cette opération dépend de notre capacité à « former communauté », nous, lecteurs du Poivrier, adhérents et sympathisants de Mazel. Serons-nous capables d'activer nos réseaux, comme on dit, de contacter, d'informer, de motiver nos parents, amis et connaissances autour du projet Mazel ? L'existence et le développement de Mazel est dans nos mains. Nous, bureau et conseil d'administration , malgré notre travail enthousiaste, ne pouvons rien sans vous.

En observant l'évolution du paysage politique, social et économique, il est clair qu'une association comme la nôtre a un rôle à jouer auprès des jeunes et de ceux qui habitent, passent ou s'arrêtent sur cette terre de résistance.

Alix Gilles

Parler de « vraie démocratie » est en démasquer une fausse.

Une initiative citoyenne intrigante se développe à Saint-André-de-Valborgne depuis le mois de février : dans l'objectif d'instaurer un fonctionnement réellement démocratique dans sa commune, une jeune femme a proposé de mettre en place des « coursiers du peuple » plutôt que des élus, de les sélectionner par le hasard plutôt que par l'élection, de leur donner des mandats courts, de rendre le pouvoir de décision aux citoyens... Nous l'avons rencontrée afin d'en savoir plus.

Abraham Mazel - Tu sembles soutenir que la sélection par le hasard serait plus démocratique que l'élection.

Camille - Tout à fait ! Si les mots ont un sens, je vous propose d'observer ce qui suit : une oligarchie est un système dans lequel quelques-uns (oligos) commandent (arkhè). Précisément, l'élection sélectionne quelques-uns pour commander, ce qui instaure une oligarchie, alors qu'une démocratie est un système dans lequel le peuple (demos) gouverne (cratos). Pour que le peuple gouverne, il faut que chacun ait une égale chance de participer aux fonctions du pouvoir. A cette fin, le tirage au sort n'est-il pas le plus adapté ? Et bien sûr, en fonction des missions données, le tirage au sort doit être affiné. Il peut être effectué après le filtre d'un concours, pour les missions nécessitant une compétence. Les mandats peuvent être :

- courts, afin de partager les responsabilités et ne pas laisser de place à la formation d'une clique souvent corrompue monopolisant le pouvoir (nous voulions avoir une rotation du maire tous les six mois, et qu'ainsi logiquement et nécessairement les projets soient portés par tous),
- révocables, afin de pouvoir destituer une personne ne respectant pas ses engagements,
- impératifs, pour les personnes affectées à des missions particulières telles que le contrôle, la surveillance d'une réalisation...

A. M. - Tu fais ainsi la distinction entre « citoyens » et « électeurs », explique-nous.

Camille - Après « démocratie », nous pouvons remettre à l'endroit la notion « citoyen » : un citoyen vote ses lois, selon les outils partiellement exposés précédemment, alors qu'un « électeur » élit un maître. Comment pouvons-nous admettre que le seul moyen d'exercer notre pouvoir politique soit de donner notre voix à quelqu'un ? Et surtout : est-il ne serait-ce que responsable de laisser les élus voter les lois auxquelles ils doivent eux-même se soumettre ?

A. M. - Que réponds-tu aux personnes qui disent que nous sommes tout de même « mieux en France qu'en Irak » ?

Camille - Je leur réponds que si l'Irak est dans cet état c'est parce que nos états prétendument démocratiques sont ce qu'ils sont. « Comme il était impossible de conquérir tous les pays arabes d'un coup [pour y déployer le libéralisme économique], il fallait utiliser l'un d'eux comme catalyseur. Les Etats-Unis envahiraient ce pays [...] Dans la logique interne de cette théorie, la lutte contre le terrorisme, la propagation du capitalisme pionnier et la tenue d'élections faisaient toutes partie d'un seul et même projet. Le Moyen-Orient serait « purgé » des terroristes et transformé en géante zone de libre-échange : on consoliderait ensuite le nouvel ordre économique au moyen d'élections tenues coups après coups. [...] la liberté, pour les multinationales occidentales, de vampiriser les Etats nouvellement privatisés. Le président l'affirma sans la moindre ambiguïté seulement huit jours après avoir annoncé la fin des combats principaux en Irak. Il annonça en effet un projet d'« établissement d'une zone de libre-échange entre les Etats-Unis et le Moyen-Orient d'ici dix ans ». La fille de Dick Cheney, Liz – qui avait participé à la mise en œuvre du traitement de choc en Russie –, fut nommée responsable du projet. [...] « La guerre est toujours à la fois une mise en scène et une forme de communication de masse. » extrait de la minutieuse enquête La stratégie du choc de la journaliste Naomi Klein.

Penser que nous sommes mieux chez nous que dans ces pays en guerre est la preuve de notre ignorance voulue. La culture oligarchique est très profonde, elle s'implante dans nos esprits depuis l'école - avec le fameux dogme « démocratie = élection, élection = démocratie ». Nous devons développer une culture résistante, au sens d'une éducation émancipatrice. Car il n'en reste pas moins que les dirigeants de nos pseudo-démocraties occidentales mettent en œuvre ces guerres pour maintenir le train de vie des multinationales. Vous comprenez que je refuse de soutenir une dictature cachée plus qu'une dictature affichée.

Comme beaucoup, je m'applique à déclencher une prise de conscience tout en commençant à mettre en pratique les outils que je porte. Cela donne des supports d'inspirations et empêche à la fois dès à présent la monopolisation du pouvoir par quelques-uns. J'encourage chacun à faire comme bon lui semble. Je pense qu'il revient à chacun d'essayer ces réflexions autour de lui, de la façon qui lui semble la plus pertinente. Nos dynamiques bien faites car voulues, assemblées, nous permettront d'y arriver.

www.democratie-saintandrevalborgne.com

Message de l'association Abraham Mazel aux Israéliens

Il y a 70 ans sévissait en Europe la barbarie et la soldatesque nazie, accompagnée d'un antisémitisme atroce, peste brune triomphante... Dans ces temps de danger extrême, des français ordinaires ici en Cévennes, dans d'autres régions de France, dans de nombreux autres pays d'Europe, y compris en Allemagne hitlérienne, des habitants ont au péril de leur vie soustrait des juifs à une mort certaine. Ils les ont cachés dans leurs maisons, et par différents réseaux ont permis qu'ils soient exfiltrés notamment vers la Suisse et l'Espagne, pour rejoindre des pays libres qui les ont accueillis et protégés. Des dizaines de milliers de juifs d'Europe furent ainsi sauvés.

Depuis 1992, notre association conduit en Cévennes un travail sur l'histoire et la mémoire des résistances qui s'y sont déroulées, afin d'y trouver des enseignements et contribuer à transmettre des valeurs de non violence pour le monde d'aujourd'hui. Le nom d'Abraham Mazel a été choisi en reconnaissance des valeurs d'insoumission de ce chef camisard contre l'ordre établi qui punissait de mort l'exercice de la liberté de conscience.. Pendant la seconde guerre mondiale, ce sont ces mêmes valeurs d'insoumission et de liberté de conscience qui conduisirent de nombreux habitants de villages cévenols et des pasteurs, à être solidaires dans l'organisation, l'entraide, la protection de minorités juives pourchassées. Ils l'ont fait dans la clandestinité, et n'ont recherché aucun avantage ou reconnaissance pour leurs actions. Ce fût d'ailleurs le cas de parents de membres de notre association.

En 1953, l'Assemblée législative de l'Etat d'Israel (la Knesset) a décidé de reconnaître et honorer ces actes de courage anonyme qui témoignaient d'un profond respect dû à tout être humain. Ils les ont appelés du beau nom de «Justes parmi les Nations», des non juifs ayant mis leur vie en danger pour sauver des juifs. Leurs noms, ainsi qu'exceptionnellement celui du village du Chambon s/ Lignon, figurent au mémorial du souvenir de la shoah à Yad Vashem. Ils ne représentent cependant qu'une minorité de ceux qui ont fait leur devoir de conscience. Nous, membres de l'association Abraham Mazel, tenons à souligner que nous n'avons aucun droit ni légitimité à nous exprimer au nom des Justes. Nous voulons rappeler simplement la force et la portée du message de paix pour aujourd'hui de tous ceux qui ont oeuvré ici en Cévennes à sauver des vies.

Israéliens, parce que vous êtes les plus forts, nous vous lançons un cri, un message d'espoir, un appel à vos consciences.

C'est en votre nom, pour votre protection, que le gouvernement d'Israël a commis à Gaza des crimes atroces, monstrueux, contre les civils palestiniens.

L'excuse de l'envoi de roquettes par une branche armée du Hamas est-elle suffisante pour laisser commettre dans l'indifférence, ou l'approbation, de telles atrocités à vos portes ?

Des Israéliens pacifistes, vos concitoyens, ont manifesté récemment dans la rue à Jérusalem pour dénoncer ces actions. Ils ont été pourchassés par des nervis de l'extrême droite israélienne. Ils nous ont confié que pour la première fois de leur vie, ils ont peur dans leur propre pays de soutenir ouvertement la cause de la paix. C'est extrêmement grave. Souvenons-nous que c'est un Israélien extrémiste qui assassina votre premier ministre Yitzhak RABIN, le 4 novembre 1995 à Tel Aviv, lorsqu'il oeuvrait courageusement avec des Palestiniens pour établir une paix durable entre vos deux peuples.

Comme la France l'a fait en 1962 en reconnaissant l'indépendance de l'Algérie, exigez de votre gouvernement qu'il mette un terme à son action systématique de colonisation et d'annexion du territoire palestinien en Cisjordanie, qu'il cesse d'emprisonner arbitrairement, d'humilier, de saccager des maisons, d'entraver en vallée du Jourdain l'accès des paysans à leurs terres agricoles, d'assassiner comme nous l'avons constaté lors d'un récent séjour en Cisjordanie, ainsi 2 jeunes palestiniens de 17 ans, Nadim Nouwara et Mohammad Oudeh, tués par vos soldats, à balles réelles, le 14 mai 2014, jour de commémoration de la Nakba, devant la prison d'Ofer située à quelques kms de Ramallah.

Cancers qui rongent les esprits, avilit les consciences, violentent les corps, le mépris et la haine doivent s'effacer.

Soyez forts du message de paix que nous ont transmis les Justes parmi les nations et tant d'autres anonymes.

Reconnaissez le droit aux Palestiniens de pouvoir vivre libres et égaux sur un territoire reconnu internationalement.

Agissez sans plus attendre.

Vous nous trouverez à vos côtés.

30-07-2014

ROGER DELTEIL : « IN TENEBRIS, LUX, LA FOI À L'ÉPREUVE DU FEU »

« Ce fort de Beauséjour restera l'épisode le plus glorieux mais le plus terrible de la plus terrible des guerres. Que de morts dans ce qui fut un magnifique bois ! C'est une immense nécropole où rien ne manque ; ici et là gisent des cadavres plus ou moins mutilés, d'autres semblent dormir ; des débris de toutes sortes, képis, sacs, fusils, gamelles gisent dans les boyaux, sur les parapets ; partout, on enjambe un cadavre, on se blottit dans un trou d'obus où pend un pied.... Que les glorificateurs de la guerre comme école du courage, du virtus romain, viennent passer une heure ici, une heure au moment de l'arrosage habituel ! Ils en rabattront de leurs belles théories !... »

Visions d'horreur, théâtre de la cruauté... Sur la triste scène de la Grande Guerre, entre février et septembre 1915, Roger Delteil – jeune étudiant enrôlé au 122^e Régiment d'Infanterie qui va mourir dans les combats à l'âge de 24 ans – est à la fois acteur, spectateur et auteur : huit mois passés au front, lors de l'offensive de Champagne, à vivre de l'intérieur la violence des combats et le face-à-face avec la mort ; huit mois à décrire pour ses proches ses émotions, ses peines et ses espoirs, pour conjurer la douleur de la séparation et du déracinement ; huit mois à espérer la fin de la guerre et à penser les prémices d'une reconstruction pour demain. Le témoignage est bouleversant, soutenu par une plume alerte et avertie. Car sur les ruines de la guerre

se cueillent aussi de délicates pensées, pleines de sensibilité et d'humanité ; au fond du gouffre germent aussi de doux moments de contemplation inspirés par le spectacle de la nature, furtivement arrachés à la violence de la mort.

Une vie brisée, une vocation anéantie, mais une foi vive et une espérance tout auréolée de lumière. In tenebris lux.

Préface de Gérard Delteil,
Doyen honoraire de la Faculté de Théologie protestante de Montpellier
Editions Ampelos
Série Grande Guerre : la fausse beauté du carnage
Sortie prévue fin novembre 2014
L'ouvrage sera disponible à la Librairie Jean Calvin à Alès.

Mazel sur internet :

- **Communiquez-nous votre adresse mail !**
Cela vous permettra d'être informé de nos activités en dehors des 3 Poivriers annuels, sans frais postaux.
- **Rejoignez la communauté A.Mazel sur Face book.**
- **En attendant le nouveau site en préparation (Merci Bernard!), rendez-vous sur abrahammazel.voila.net (Merci Claude!)**



BIENTÔT NOUS FÊTERONS LES 20 ANS DE L'ACHAT DE LA MAISON. SI VOUS AVEZ DES PHOTOS , DES FILMS OU ARTICLES DE PRESSE ILLUSTRANT L'HISTOIRE DE LA MAISON MAZEL , MERCI DE NOUS LE FAIRE SAVOIR !

Mes rencontres d'été Mazel 2014

La conférence inaugurale de Rémy Pawin m'avait un peu déçu. En bon historien, il ne portait pas un jugement de valeur sur les rapports entre le capitalisme et la conception du bonheur diffusée par la société de consommation. Mais, je ne savais pas que Rémy Pawin était un petit coquin, car au même moment, il écrivait un article bien circonstancié sur le versant subversif du bonheur, dans l'Humanité Dimanche (03/07/14) « Loin de remettre en cause l'entreprise capitaliste, peut-on y lire, le bonheur est devenu un outil des conservateurs pour reproduire l'ordre social et les processus de domination. Le summum de la perversion est atteint dans le fait que « désormais associé à la performance des salariés , le bonheur permet d'augmenter la productivité ».

Pourtant des voix divergentes proposent des chemins alternatifs hors des circuits et des normes en vigueur : « de multiples groupes, partis, associations ou simples particuliers sont occupés à repenser les rapports sociaux au nom du bonheur...Leurs projets, subversifs parce qu'égalitaires, antilibéraux, décroissants ou simplement écologiques découlent souvent d'une vision non comptable du bonheur. » Et de conclure : « malgré le modèle majoritaire consumériste, le bonheur pourrait redevenir un puissant levier de subversion . »

La conférence de David El Kenz m'a beaucoup interpellé car j'y ai entrevu une démarche dont le protestantisme d'aujourd'hui pourrait s'inspirer, certes en y enlevant le côté radical : je veux parler du mouvement des « anabaptistes », qualifiés d'« enthousiastes » par Luther et de « fanatiques » par Calvin. Ce courant inspiré par Thomas Müntzer, en 1523, voulait instaurer dès maintenant le Royaume de Dieu, ici bas. Projet à la fois social et spirituel, sans attendre une réforme politique.

Cette page d'histoire a pratiquement été oubliée et occultée, car elle met en avant des questions brûlantes, qui redeviennent d'actualité. Il n'est pas étonnant que seuls les historiens marxistes s'y sont fortement intéressés. Il est vrai que Marx, influencé par sa culture juive, voulait lui aussi « instaurer le paradis sur terre » mais non dans le ciel.

Que retenir aujourd'hui de ces épisodes tragiques , pas toujours glorieux ! Ces mouvements ont été persécutés tant par les luthériens que par les calvinistes. La guerre des paysans en Allemagne a fait plusieurs milliers de morts. Luther avait raison de condamner l'usage de la violence pour faire advenir une société plus égalitaire mais sa référence paulinienne « au respect de toute autorité » pour excommunier les fidèles de T. Müntzer est un peu faible, quant à Calvin ,son invocation aux «deux Royaumes» de Saint Augustin peut être discutable. Il me semble qu'aujourd'hui «la désobéissance civile» dont M.L.King s'inspira est bien dans l'esprit évangélique. Comme ces métaphores de Jésus qui invite le chrétien à être «le sel de la terre, le levain dans la pâte, la lumière du monde».

Les partisans du christianisme social ont bien compris ce message, eux qui proposent de semer les valeurs du Royaume dans nos sociétés civiles et souhaitent redécouvrir le côté social et subversif de l'Évangile.

J'ignore si les participants sont repartis plus éclairés sur la notion de bonheur subversif, mais j'ai pu percevoir le bonheur qui flottait dans la salle des repas au bruit qu'il faisait en y rentrant tellement la convivialité se lisait sur les visages et s'entendait aux échanges qui s'y déroulaient .

Le point d'orgue de nos Rencontres fut sans conteste la pièce de théâtre « Karl Marx, le retour ». Magistrale interprétation de Jean Delval, tout seul en scène pour nous partager le texte remarquable de Howard Zinn. J'y ai retrouvé, entre autres, «l'injonction marxienne» qui résume toute l'originalité du philosophe : « Les philosophes n'ont fait qu'interpréter le monde, il s'agit maintenant de le transformer».

Jean Marie Delcourt

Tournage à Saint Jean du Gard, le projet cinéma redémarre...

Il était une fois... dix adolescents, jeunes, âgés de 12 ans à 14 ans*, ils sont tous au collège de Saint Jean du Gard. En 2013, à la rentrée, ils étaient six. Ils avaient co-écrit et co-réalisé « Le Bonheur au lit et à la ligne ».

Cette année pour notre projet cinéma en partenariat avec l'Oustal et notre chère association Abraham Mazel, et sous la direction du réalisateur et critique de cinéma Philippe Simon**, ils sont donc dix ; dix, pas plus, nous avions dit. Nous recommençons avec cinq de 2013 et cinq nouveaux adolescents.

C'est sur le thème de « l'étranger », thème de l'année 2014-2015, qu'ils vont travailler. Après deux jours intenses les 27 et 28 octobre derniers, un jour de cours de cinéma et de regards sur une sélection de documentaires et un jour de travail d'écriture, nous les avons envoyés sur leurs traces : d'où viennent-ils ? Qu'ils s'appellent Mercoïret, Légalle ou Bailleul ou encore Xelot-Sierra, ils vivent ici, sont scolarisés ici, ils se pensent d'ici mais aussi parfois d'ailleurs. Nous les retrouverons après une enquête qu'ils mèneront sur leurs histoires familiales le 6 décembre prochain. Puis nous tournerons un nouveau film avec eux mais cette fois-ci ils tiendront la caméra sous la direction bienveillante et professionnelle de Philippe Simon.

Le film pourrait porter le titre de « D'ailleurs, je suis d'ici ». Il sera présenté lors des prochaines rencontres du film documentaire le dernier week end de mars 2015.

Réservez vite vos dates, les 27, 28 et 29 mars 2015,
le programme en cours de construction s'annonce riche de découvertes.
Isabelle Bourguéil, animatrice culturelle, Abraham Mazel

*Amélie et Loïc Légalle, Loïc Charrier, Simon et Paul Mercoïret, Victor Boulmot, Nathan Marche, Ange Fabre, Pablo Bailleul, Fabio Xelot-Sierra.

**Philippe Simon, né à Bruxelles en 1952, suit des études de cinéma à la célèbre école INSAS.

Il vit actuellement dans les Cévennes, fréquente et participe aux Rencontres du film documentaire de Mazel depuis quelques années. Il a réalisé plusieurs films documentaires dont un en compagnie des Papous de Nouvelle-Guinée. Il se définit aussi comme un marcheur « ma profession principale », dit-il.

Mazel l'a reçu en septembre chez Mialet : Gilbert Nicolas

Le FRI, construit au Danemark en 1912, fut un voilier-cargo avant de devenir entre les mains de David Moodie un instrument au service de la paix. En 1973, le FRI, avec à son bord un équipage international, va protester contre les essais nucléaires atmosphériques français. Il reste sept semaines en vigile dans la zone d'essais, forçant ainsi le retardement de l'explosion. Le Bataillon de la Paix, conduit par le Général de Bollardière les rejoint juste avant la capture du navire par la marine française. Le bateau sera rendu saboté. Le Fri est à l'origine de la création de Greenpeace à Auckland en 1974. Par le témoignage de son journal de bord, de mars à août 1973, Gilbert Nicolas nous restitue avec une intense émotion le quotidien de cette incroyable aventure humaine. Et nous pose cette incessante question : « que puis-je faire, moi lecteur, pour m'engager ? ».



Né en 1933 dans le Nord Finistère, Gilbert Nicolas voit son enfance marquée par la guerre. Son parcours de vie sera déterminé par un esprit de résistance et de révolte, une conscience pacifiste et antimilitariste, qu'il traduira par des engagements multiples solidement ancrés sur les droits de l'homme. Apprenti couvreur à Paris, docker à Marseille, marin pêcheur en Bretagne, pasteur protestant sans ministère, il sera de tous les combats, des années 50 à ce jour encore avec les marches organisées par Footprints for peace contre les mines d'uranium, l'emploi du nucléaire civil et militaire et les déchets.

Marcher, jeûner, protester, alerter, Gilbert Nicolas nous encourage à le suivre en citant Pierre Cérésolle : « Venez, même si impossible ».

Les mots-maux de l'Europe : démonter l'imposture

Entendu de plus en plus fréquemment dans le débat européen, ce slogan démagogique selon lequel la fin de nos maux consisterait, comme si cela était possible, de « sortir de l'Europe » (entendez Union Européenne), un peu à la façon du voyageur qui descend du train à la gare de son choix armes et bagages à la main (l'expression n'est pas ici fortuite).

Comme si, d'un trait de plume apposé au bas d'un traité, quelques signatures aussi puissantes que possible auraient pour vertu juridique et légale, de défaire plus d'un demi-siècle de constitution lente et progressive, tout autant qu'incarnée, de ce qu'il faut bien nommer comme un Etat européen, dans toute l'acceptation du terme. Certes il s'agit d'un Etat d'une forme improbable, opaque et inaccomplie. Et c'est justement cette nature monstrueuse de l'Union Européenne comme Etat qui ne permet pas qu'aboutisse l'idée européenne, telle qu'on peut s'imaginer qu'elle fut un moment partagée (l'est-elle encore ?) par le plus grand nombre des peuples et des nations du vieux continent : une Europe de la paix, démilitarisée, dénucléarisée, une Europe de la coopération et du progrès, qui oeuvrerait à remiser dans l'Histoire passée le spectre d'une ènième guerre mondiale.

Cet Etat, qu'est devenue l'Union Européenne presque à notre insu, dispose aujourd'hui de tout l'arsenal des appareils idéologiques et répressifs (la novlangue, le territoire recomposé à sa main comme en France avec la fameuse « réforme territoriale », les forces armées et de police adossées à l'OTAN, etc..) qui en sont l'apanage. Et qui plus est à travers un dispositif bricolé et anti-démocratique, à tel point que dans le rapport des forces sociales qui détermine l'existence d'un Etat moderne, ce sont inexorablement les puissants de ce monde qui sont et seront toujours à la manœuvre, fussent-ils représentés par des fondés de pouvoirs qu'ils ne prennent même pas la peine de soumettre au suffrage populaire. Autrement dit, cet Etat européen surpuissant est entre les mains du 1% qui dispose de richesses croissantes et qui entend les conserver et les transmettre à leurs hères au détriment des 99% qui ne peuvent que se paupériser (lire à ce propos le récent ouvrage de Thomas Piketty intitulé « Le capital au XXIe siècle »).

Par-delà la caricature qu'un tel raccourci ne peut éviter, entrevoyez que ce qu'on appelle Etat n'est pas un

objet autonome et distinct du cours de la vie comme elle va, avec ses incarnations, ses luttes permanentes à tous les étages, ses équilibres instables et quotidiennement recomposés. L'Etat est l'expression à un moment et dans un lieu donnés d'un champ de forces multiples et contradictoires. Sa réalité agissante ne s'arrête pas à la porte du Parlement de Bruxelles ou de Strasbourg pas plus qu'au dernier paragraphe d'un traité dûment adopté et ratifié souverainement par les peuples d'Europe (ce que l'on n'a pas vu depuis longtemps par ailleurs). Car enfin, les milliers de « textes européens » (directives, lois, décrets, règlements, normes, etc..) pourraient être abolis du jour au lendemain, comment ne pas voir que depuis la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, entrée en vigueur en juillet 52 dans la foulée du Traité de Paris (1951), leur application a transformé profondément la réalité profonde de nos sociétés, de nos rapports sociaux comme de nos subjectivités. Comment ne pas voir que l'affrontement des visions du monde antagonistes, qui se jouent dans cette Union Européenne, basé sur la conquête d'intérêts bien concrets, cet affrontement trouverait à se poursuivre au travers de multiples autres véhicules.

Car enfin l'Etat européen lui-même, déguisé en Union inoffensive et inodore, étendant son emprise bien au-delà de son périmètre constitutionnel et politique, ne se présente pas comme une « voiture dont il suffirait de changer de chauffeur à chaque élection pour qu'elle prenne la nouvelle direction souhaitée par le plus grand nombre », pour paraphraser la pensée de Nikos Poulantzas dans son ouvrage « Etat, Pouvoir et Socialisme ».

C'est pourquoi plutôt que de répéter ces slogans démagogiques qui sont les mots-maux de l'Europe, plutôt que d'agiter la perspective inepte d'une « sortie de l'Europe », il nous faut préférer le langage de la raison qui appelle à imposer un nouveau cap et impulser un nouvel élan pour une construction européenne porteuse d'espoir et d'émancipation : Europe sociale, pacifiste, écologiste.

La lutte anti-TAFTA, ici et maintenant, parmi bien d'autres, en est, par exemple, un exercice pratique et salutaire.

Joël BERTRAND

Les droits culturels : des droits méconnus ?

A la fin de la deuxième guerre mondiale, « considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde » et « considérant que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et d'être, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme », l'Assemblée générale des Nations-Unies a adopté la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (DUDH). Une déclaration de principe unanimement approuvée par la communauté internationale mais sans valeur juridique. Il faudra attendre plus de vingt ans (1966 - 1976) pour s'entendre sur les termes, puis adopter, puis ratifier les deux Pactes internationaux qui vont commencer à transformer cette déclaration théorique en un instrument juridique: le pacte des droits civils et politiques et le pacte des droits économiques, sociaux et culturels. Mais avec cette particularité qu'aucun tribunal ne viendra sanctionner les contrevenants ! Ils ont juste pour obligation de fournir des rapports au Conseil économique et social des Nations-Unies, qui fait des remarques aux Etats et Institutions -lesquels sont tenus d'en tenir compte, mais en toute impunité...

Les droits civils et politiques sont assez connus, et la plupart des personnes les confondent d'ailleurs avec les Droits de l'Homme tout court. Les droits économiques et sociaux le sont beaucoup moins -sans doute parce que les Etats eux-mêmes ont une fâcheuse tendance à ne pas vraiment les respecter, ni les protéger, ni les promouvoir, contrairement à leurs engagements signés dans les traités (il faut dire ici qu'en fait, issus de la Résistance, ils sont peu compatibles avec les idéologies dominantes- et particulièrement avec l'idéologie actuelle du néolibéralisme par exemple). Mais si l'on considère maintenant les droits culturels, ils sont quasi méconnus, en dehors de militants associatifs dédiés à

cette cause et de spécialistes (notamment certains juristes et autres chercheurs en sciences humaines) qui les documentent.

Car d'un certain point de vue, on peut considérer que les droits culturels sont au principe même de l'effectivité de tous les autres droits humains, donc de tout développement -particulièrement s'il se veut « durable » et « équitable »- au Nord comme au Sud. Que ces droits soient civils et politiques, en effet, puisqu'on voit mal comment une démocratie véritable pourrait fonctionner sans droit à l'éducation, droit à l'information, droit à la participation à la vie artistique, scientifique, politique, droit à la liberté de conscience et de pensée, etc. Ou qu'ils soient économiques et sociaux puisque, c'est bien connu, il n'y a de richesses que d'hommes : sans culture, aucun système de production et d'échange ne peut se concevoir, et sans compétences réelles à produire et échanger de manière responsable (ce qui est aussi de la culture) aucune société ne saurait progresser vers une meilleure prospérité -fut-elle adepte d'une sobriété heureuse plus soutenable à long terme ...

Et la fameuse devise républicaine : « liberté, égalité, fraternité » ne saurait s'inscrire dans la réalité et la durée sans droits culturels correctement satisfaits. En effet, la liberté réelle c'est-à-dire les libertés personnelles et collectives, c'est quoi ? Eh bien, c'est justement l'accès et la jouissance de tous les droits humains qui constituent, en fait, des droits-libertés et des devoirs d'accomplissement non seulement des droits-créances sur la société (contrairement une idée réductrice très répandue). Par exemple le droit à l'éducation est certes d'abord un droit-créance des enfants sur les parents, les collectivités territoriales et l'Etat mais, ensuite, les valeurs, savoirs et savoir-faire acquis sont autant de droits-libertés possibles au cœur de la vie économique, sociale et culturelle d'une personne et d'une collectivité. Et un devoir : obligation

libre et multiforme d'éduquer, de créer, de former et d'informer en tant que parent, membre actif au sein de collectivités et de communautés, et citoyens d'un Etat ...et du monde!

C'est justement la raison pour laquelle le droit à l'éducation est si fondamental : l'égalité d'accès à ce droit, de manière aussi complète et adéquate que possible, c'est ce qui constitue ensuite la première condition de l'effectivité de tous les autres droits : civils, politiques, économiques et sociaux (même si pour reprendre une formule célèbre, il s'agit d'une condition préalable incontournable et non pas suffisante). Par exemple, sans éducation et formation adéquates, le droit au travail digne (quel que soit son statut social) ne peut devenir une réalité pour tous et donc la réduction des inégalités dans les autres domaines ne peut se faire de manière efficace (même si, là aussi et comme toujours, condition préalable ne veut pas dire condition suffisante).

Quant à la fraternité, plus que tout autre terme de la devise républicaine, elle est intrinsèquement liée aux droits culturels. En effet, la fraternité élargie à toute la société humaine suppose la reconnaissance de la liberté de pensée, d'opinion, de croyance, etc. bref de culture, à condition bien sûr que l'on n'interprète pas ce droit comme le droit d'imposer à autrui son propre système de pensée. Et cette reconnaissance elle-même ne peut se fonder sur l'ignorance de l'autre... elle se fonde sur la connaissance et l'empathie, qui sont aussi un résultat culturel !

Claude Dalbera-Géminard

St Jean du Gard -

Membre du Groupe de Fribourg (Suisse)

Coauteur de la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels (2007)

Bibliographie : « Déclarer les droits culturels »
- Schulthess 2010, sous la direction de P. Meyer - Bisch

Un pionnier de la reconnaissance des droits culturels : Jean-Paul Rabaut dit Rabaut St Etienne (1743 - 1793), fils de Paul Rabaut, pasteur du Désert.

Le 14 juillet 1789 (ça ne s'invente pas), le délégué élu du Gard à l'Assemblée nationale constituante, Rabaut St Etienne, au nom des 500 000 citoyens (dont 120 000 protestants) de la «sénéchaussée» qu'il représente, fait la proposition d'inscrire une déclaration des Droits de l'Homme originale à la France en préambule de sa future Constitution, dans un discours intitulé «Principes de toute constitution». Il déclare notamment :

«La mauvaise constitution est celle qui viole ces droits ; la bonne constitution est celle qui les assure : l'excellente constitution est celle qui leur donne le plus grand développement possible» et de préciser à propos des droits culturels fondamentaux : « Les lois doivent avoir pour objet de conserver à chacun de nous, tout ce en quoi il est libre de droit. L'homme est libre dans sa personne ; car aucun homme ne naît avec le droit de gêner la personne d'un autre, puisque nous avons vu que tous naissent libres également ; libre dans sa pensée, car nul homme ne naît avec le droit de gêner la pensée d'un autre ; libre dans ses opinions, car les opinions sont des jugements que nous avons formés ou adoptés, ce sont des pensées avouées par nous ; libre dans ses discours, car la parole est libre comme la pensée puisqu'elle est une pensée prononcée ; libre dans ses écrits, car il ne sont que la parole communiquée».

La Fayette, Condorcet, Mirabeau et Sieyès notamment, autres protagonistes de la Déclaration, appuieront cette proposition et la Commission de rédaction sera mise en place sans tarder. La Déclaration française des Droits de l'Homme et du Citoyen sera décrétée les 20, 21, 23, 24 et 26 août 1789 par l'Assemblée nationale.

Elle consacre en ses articles X la liberté «d'opinions, même religieuses... » et affirme en son article XI « la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ». En 1948, l'ONU reprendra le flambeau en proposant un droit nouveau qui est une extension des droits civils révolutionnaires: le droit à la culture, comme ouverture à toutes les cultures du monde, pour élargir la référence aux droits de l'homme à l'échelle universelle.

En 2015, pour ses désormais très attendus rendez-vous annuels
(10^{èmes} Rencontres du film documentaire « Luttés et Résistances » les 27,28 et 29 mars
et 19^{èmes} Rencontres d'été les 3,4 et 5 juillet),

l'association Abraham Mazel a choisi le thème de « l'étranger ».

**Il est encore temps de vous faire connaître
pour participer aux comités d'organisation et de programmation.**

**Sans déflorer par trop notre enquête à venir,
confions au poète Adonis cette mise en bouche :**

« Aussitôt que j'ai commencé à écrire, j'ai entretenu avec mon pays un rapport semblable à celui que j'entretiens avec moi-même. Dans ce mouvement de l'écriture qui peut amener à se renier, pour mieux être soi, on peut rompre avec son pays pour mieux lui appartenir. Cette sorte de séparation est alors un lien qui permet de s'affirmer dans la différence. Quand j'écris, je vois mon pays comme un autre alphabet où j'agis avec la même liberté que celle qui me guide entre les voyelles. C'est la conséquence, je crois, de la conviction profondément ancrée en moi qu'en tout déracinement est un enracinement. ici apparaît l'autre, l'étranger, comme élément constitutif du moi. La langue de l'autre est un autre sein, une mère seconde pour une seconde naissance, naissance qui le rapproche de sa langue originelle, mère première par l'arrachement même. Comme si l'autre ouvrait au moi un espace pour des naissances infinies ; comme si le moi ne se renouvelait que par une sorte de mort dans l'autre, mort qui est elle-même une nouvelle vie. »

**Ali Ahmed Saïd Esber dit « Adonis »,
poète et critique littéraire syrien d'expression arabe et française né le 1^{er} janvier 1930
Texte intégral en ligne : <http://www.republique-des-lettres.fr/adonis.php>**

Joël Bertrand

Dans le cadre de la célébration du 20^e anniversaire de l'achat de la maison, nous vous invitons à venir la visiter le 1^{er} samedi de chaque mois à 11h.

Rien de tel que de se rendre compte par soi-même du chemin parcouru ! Cela peut-être aussi l'occasion, seul, en famille ou avec des amis, de découvrir les sentiers autour de la maison . Nous aurons le plaisir de vous offrir l'apéro .

Tables et chaises disponibles pour votre pique-nique en cas de mauvais temps. Prenez rendez-vous en téléphonant au 04.66.88.53.33.33.



Lors de vos achats à la librairie «

*La porte des mots » à Anduze, n'oubliez pas
de mentionner votre adhésion à l'association A. Mazel.*

*Votre association préférée recevra ainsi 3% du montant
de vos achats !*

*Cet automne, deux de nos
amis proches ont été éprouvés
par des deuils : Cathy Boucon
qui a perdu sa maman et
Raynald Delamarre , sa sœur.
Ces quelques mots voudraient
leur exprimer notre sympathie .*

**Vous n'utilisez pas internet ? Joignez 3 enveloppes timbrées
pour recevoir les infos entre deux parutions du Poivrier.**

BULLETIN D'ADHESION ET DE DON - ANNEE 2015

Nom et Prénom.....

Adresse.....

Tél :.....

E.mail :.....

Je verse ma cotisation annuelle de 10€ à l'Association A. Mazel €

Je désire recevoir le journal de l'Association, « Le Poivrier de Falguières »

Abonnement 10€

Version papier *Version informatique (fichier Word)*

TOTAL.....€

A régler à l'ordre de : ASSOCIATION ABRAHAM MAZEL - 1 rue du M^{al} de Thoiras - 30270 St Jean-du-Gard

Date et signature.....

Notre association ayant été reconnue « d'intérêt général à but non lucratif : revêtant un caractère culturel, mettant en valeur un patrimoine historique et défendant l'environnement naturel », un reçu fiscal est délivré permettant à la cotisation et aux dons versés d'être déductibles sur les feuilles d'impôts des donateurs.



Récemment paru aux éditions Ampélos : «L'irréductible pasteur Goll, combattant de la foi sous la terreur nazie». Le livre est né de la rencontre entre F.Bridel et Hans Walter Goll, le fils du pasteur, qui cherchait à rendre public un témoignage sur son père . Ses premiers mots furent : «Mon père n'était pas un héros». Pourtant, le jeune Goll fut dès ses débuts de pasteur, membre de l'Eglise confessante allemande, avec les risques et les persécutions que cela comportait. Il sera amené à «prêcher au Désert» pour ses paroissiens qui le soutenaient. Plus tard, fourrier dans la Wehrmacht, en France et en Italie, il se rend compte de l'horreur de l'occupation nazie et désertera pour rejoindre les partisans italiens. «J'ai rencontré un militaire anti nazi» dira de lui l'abbé Carlotti avec qui il s'était lié en France.

***Un grand merci à « La Bandaléon »,
grâce à qui la soirée du 25 septembre à la Maison Mazel a été un grand succès .***



ASSEMBLEE GENERALE
ASSOCIATION ABRAHAM MAZEL

SAMEDI 24 JANVIER 2015 à 16h00
Salle Mont Brion - SAINT JEAN DU GARD

Ordre du jour : Rapports moral, d'activités, financier
Propositions pour 2015
Election
Questions diverses
Verre de l'amitié

*Tous les amis de l'association Abraham Mazel sont invités
Pour participer aux votes pensez à être à jour de votre cotisation.
En cas d'impossibilité faites-nous parvenir la procuration ci-dessous*



.....
PROCURATION

Je soussigné(e) :

Donne procuration à :

Pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'Association Abraham Mazel
qui aura lieu le samedi 24 janvier 2015 à Saint Jean du Gard.

Fait à..... Le :

Signature :



.....
CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Je soussigné(e) :

Me présente pour être membre du conseil d'administration de l'association Abraham Mazel
lors de l'élection qui aura lieu au cours de l'assemblée générale du 24 janvier 2015.

Fait à..... Le :

Signature :

Association Abraham Mazel - 1, rue du maréchal de Thoiras
302070 Saint Jean du Gard – 04 66 85 33 33
infos: <http://abrahammazel.voila.net>